

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

358 P NP DM83

Projet de construction d'un complexe
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

6211-19-030

Commentaire
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par
Claire Rousseau
6 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour

Je m'oppose au projet de GNL-Québec, parce que pour moi, le projet comporte plus de dangers et d'effets négatifs que de bénéfiques pour le Québec et pour ses habitants. Je le rejette principalement pour les raisons suivantes :

- le projet GNL/Gazoduc causerait une augmentation importante de gaz à effet de serre. En temps de crise climatique, ce projet est un non sens.
- ce projet occasionnerait l'augmentation du trafic maritime sur le Saguenay et le Saint-Laurent. On parle de 320 passages de méthaniers (300 mètres de long) par année dans le Fjord. Ce trafic risque de déranger les citoyens du Saguenay, de perturber toutes les activités actuellement en vigueur sur la rivière.
- le projet risque de plus de déranger voire de mettre en péril les bélugas qui y séjournent dans la rivière Saguenay.
- la vaste majorité des investissements et des retombées de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs sont américains et que le gaz proviendrait de l'Alberta.
- le gaz comporte des risques de déversement et d'explosion.
- la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) comporte des risques de contamination des eaux et des sols en plus de réduire les réserves d'eau.

Claire Rousseau